

## SEANCE DU 06 JUIN 2019

L'an deux mil dix-neuf, le six juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, le 27/05/2019, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry BRUNET, Maire.

Conseillers en exercice : 15  
Conseillers présents : Mesdames et messieurs BRUNET, DOREAU, MONTIER, DURAND-MASSÉ, GUERIN, BERTIN, GREMAT, MAURICE formant la majorité des membres en exercice.  
Conseillers absents excusés: David MASSÉ, Benoît VANDENDORPE, Gérard AMIRAL, Caroline ANTOINE, Nathalie SENDIM-DE-RIBAS-LIRA, Jean-Bernard ALLUIN, Adeline FOUCTEAU-ESPINASSE  
Conseillers votants : 8  
Secrétaire de séance : Maud BERTIN

### Préambule

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du jeudi 18 avril 2019. Aucune observation n'étant formulée, ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

#### **2019/18 Remplacement temporaire agent technique**

Considérant que les absences pour maladie des deux adjoints techniques pourront être en partie palliées par un remplacement ponctuel grâce au Relais Emploi de Sainte-Maure-de-Touraine ;  
Considérant que les heures seront ajustées selon les besoins ;  
Considérant la nécessité d'adhérer à l'Association Relais Emploi ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DECIDE** l'adhésion de la commune à l'Association RELAIS EMPLOI de Sainte-Maure-de-Touraine et autorise le règlement du montant de l'adhésion qui s'élève à 12.00 Euros pour l'année 2019.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire appel au RELAIS EMPLOI en cas de besoin occasionnel de personnel et à signer tous documents y afférents.

Les crédits nécessaires feront l'objet d'une décision modificative au budget de l'année 2019.

#### **2019/19 Décision modificative n°2 – Budget principal**

Le Conseil municipal,

Considérant que les crédits ouverts au compte 6218 Autre personnel extérieur du budget de l'exercice 2019 sont insuffisants, il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires et procéder aux réajustements des comptes,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** les autorisations spéciales de virements de crédits suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chapitre 011

Compte 615232 Réseaux

- 3 000.00 Euros

Chapitre 012

Compte 6218 Autre personnel extérieur

+ 3 000.00 Euros

<b>2019/20 Révision du loyer communal sis 15 rue Principale</b>
---

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à procéder à la révision du loyer, logement communal 15 rue Principale, qui doit être basée sur l'indice de référence des loyers du 4<sup>ème</sup> trimestre 2018

Valeur de l'indice de référence des loyers :

- 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 : 126.82
- 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 : 129.03

Variation annuelle de + 1.74 %

Logement sis 15 rue Principale loué actuellement à

Monsieur et Madame Yannick ROBINEAU étant de 334.16 Euros passera à

$$334.16 \text{ €} \times 129.03/126.82 = 339.98 \text{ €}$$

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de suivre l'indice de référence des loyers et de modifier le loyer mensuel au 1<sup>er</sup> juillet 2019 pour 339.98 €.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21h00.

Fait et délibéré les an, mois et jour susdits.

*Le Maire*  
*Thierry BRUNET*

**Séance du 06 JUIN 2019 : liste des délibérations et tableau des visas**

2019/18 Remplacement temporaire agent technique  
2019/19 Décision modificative n°2 – Budget principal  
2019/20 Révision du loyer communal sis 15 rue Principale

BRUNET Thierry	
DOREAU Philippe	
MONTIER Guy	
MASSÉ David	<i>Absent excusé</i>
VANDENDORPE Benoît	<i>Absent excusé</i>
DURAND-MASSÉ Jean-Paul	
AMIRAULT Gérard	<i>Absent excusé</i>
ANTOINE Caroline	<i>Absente excusée</i>
SENDIM-DE-RIBAS-LIRA Nathalie	<i>Absente excusée</i>
GUÉRIN Isabelle	
BERTIN Maud	
ALLUIN Jean-Bernard	<i>Absent excusé</i>
FOUCTEAU-ESPINASSE Adeline	<i>Absente excusée</i>
GRENAT Brigitte	
MAURICE Claudy	